RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

The following pages set forth the French translation of the section "Summary" of the English language-prospectus dated June 5, 2026 for the public offering of Class A common stock, par value $0.001 per share, of Space Exploration Technologies Corp., 1 Rocket Road, Starbase, Texas 78521, United States of America, legal entity identifier 549300B9WLO96RQCXP87, www.spacex.com, to eligible retail investors in Germany, Denmark, France, the Netherlands, Norway, Spain and Sweden. This translation of the prospectus summary is provided for convenience purposes only and does not form part of the prospectus. It has not been reviewed or approved by the German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (Bafin)). / Les pages suivantes contiennent la traduction en français de la section « Résumé » du prospectus rédigé en anglais en date du 5 juin 2026, relatif à l'offre au public des actions ordinaires de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,001 dollar américain par action, de Space Exploration Technologies Corp., 1 Rocket Road, Starbase, Texas 78521, États-Unis d'Amérique, dont l'identifiant d'entité juridique (Legal Identity Identifier – LEI) est le 549300B9WLO96RQCXP87, www.spacex.com, destinée aux investisseurs de détail éligibles en Allemagne, au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Norvège, en Espagne et en Suède. La présente traduction du résumé du prospectus est fournie à titre indicatif uniquement et ne fait pas partie du prospectus. Elle n'a été ni revue ni approuvée par l'Autorité fédérale allemande de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (Bafin)).

A. – Introduction et avertissements

Le présent prospectus concerne les actions ordinaires de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,001 dollar américain par action (« **actions ordinaires de catégorie A** »), de Space Exploration Technologies Corp. (la « **Société** » ou « **SpaceX** » et, avec ses filiales consolidées, le « **Groupe SpaceX** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** »), dont le siège est établi au 1 Rocket Road, Starbase, Texas 78521, États-Unis d'Amérique (« **États-Unis** »), dont l'identifiant d'entité juridique (*Legal Entity Identifier*, « **LEI** ») est le 549300B9WLO96RQCXP87 et dont le site internet est www.spacex.com. La Société a déposé une demande d'admission de ses actions ordinaires de catégorie A à la cotation auprès du Nasdaq Stock Market LLC (le « **Nasdaq** ») et de Nasdaq Texas, Inc. (« **Nasdaq Texas** ») avec le libellé pour les actions « SPCX » et le numéro international d'identification des valeurs mobilières (*International Securities Identification Number*, « code **ISIN** ») US84615Q1031.

L'offre au public en République fédérale d'Allemagne (« **Allemagne** »), au Royaume du Danemark (« **Danemark** »), en République française (« **France** »), aux Pays-Bas (« **Pays-Bas** »), au Royaume de Norvège (« **Norvège** »), au Royaume d'Espagne (« **Espagne** ») et au Royaume de Suède (« **Suède** ») (l'« **offre européenne aux investisseurs de détail** ») envisagée dans le présent prospectus s'inscrit dans le cadre d'une offre mondiale comprenant : (i) une offre au public aux États-Unis (l'« **offre américaine** »), enregistrée en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (*U.S. Securities Act*), telle que modifiée (la « **loi américaine sur les valeurs mobilières** »), conformément à une déclaration d'enregistrement sur le formulaire S-1 déposée auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la « **SEC** »), (ii) l'offre européenne aux investisseurs de détail, (iii) une offre au public en Australie, (iv) une offre au public dans certaines provinces et certains territoires du Canada, (v) une offre au public au Japon, (vi) une offre au public au Royaume-Uni, (vii) une offre au public en Suisse aux personnes physiques ou morales non qualifiées de clients professionnels au sens de la loi fédérale suisse sur les services financiers (« **LSFin** ») sur la base du présent prospectus tel que déposé auprès d'un organe de contrôle des prospectus suisse en vue d'une acceptation automatique conformément à l'article 54(2) de la LSFin et (viii) des placements privés (les offres envisagées aux points (ii) à (viii) étant collectivement dénommées l'« **offre internationale** » et, avec l'offre américaine, l'« **offre mondiale** »). L'offre européenne aux investisseurs de détail porte sur un maximum de 55 555 555 actions ordinaires de catégorie A nouvellement émises (les « **actions destinées aux investisseurs de détail européens** »). L'offre mondiale comprend initialement : (i) 555 555 555 actions ordinaires de catégorie A nouvellement émises (les « **actions initiales** »), en ce comprises les actions destinées aux investisseurs de détail européens ; et (ii) jusqu'à 83 333 333 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires nouvellement émises destinées à couvrir d'éventuelles surallocations (les « **actions supplémentaires** »). Les actions destinées aux investisseurs de détail européens constituent une tranche au sein de l'offre mondiale. Toute action offerte dans le cadre de l'offre mondiale ne faisant pas partie de l'offre européenne aux investisseurs de détail ne peut être offerte dans un État Membre de l'Espace Économique Européen (l'« **EEE** ») que dans les cas relevant du champ d'application de l'article 1, paragraphe 4, du Règlement Prospectus (tel que défini ci-dessous).

L'offre européenne aux investisseurs de détail envisagée dans le présent prospectus est réalisée seulement par la Société avec Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienturm, Taunusanlage 9-10, 60329 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, LEI 8IBZUGJ7JPLH368JE346 (« **Goldman Sachs** »), Morgan Stanley Europe SE, Große Gallusstraße 18, 60312 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, LEI 54930056FHWP7GIWYY08 (« **Morgan Stanley** »), BofA Securities Europe SA, 51 rue La Boétie, 75008 Paris, France, LEI 549300FH0WJAPEHTIQ77 (« **BofA Securities** ») ; Citigroup Global Markets Europe AG, Börsenplatz 9, 60313 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, LEI 6TJCK1B7E7UTXP528Y04 (« **Citigroup** ») ; J.P. Morgan SE, Taunustor 1 (TaunusTurm), 60310 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, LEI 549300ZK53CNGEEI6A29 (« **J.P. Morgan** ») ; Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Taunusanlage 12, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, LEI 7LTWFZYICNSX8D621K86 (« **Deutsche Bank** ») ; ING Bank N.V., Bijlmerdreef 106, 1102 CT Amsterdam, Pays-Bas, LEI 3TK20IVIUJ8J3ZU0QE75 (« **ING** ») ; Banco Santander, S.A., Paseo de Pereda, 9-12, Santander, Espagne, LEI 5493006QMFDDMYWIAM13 (« **Santander** ») ; et Société Générale, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, LEI O2RNE8IBXP4R0TD8PU41 (« **Société Générale** » et, collectivement avec Goldman Sachs, Morgan Stanley, BofA Securities, Citigroup, J.P. Morgan, Deutsche Bank, ING et Santander, les « **garants européens** »). La Société et les garants européens assument chacun la responsabilité du contenu du présent prospectus.

Le 5 juin 2026, l'Autorité fédérale allemande de supervision financière (*Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht*) (« **Bafin** »), Marie-Curie-Straße 24-28, 60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, www.bafin.de, a approuvé le présent prospectus en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié (le **« Règlement Prospectus** »). La Société a demandé à la Bafin de notifier le prospectus approuvé, conformément à l'article 25 du Règlement Prospectus, accompagné d'un

certificat d'approbation attestant que le présent prospectus a été établi conformément au Règlement Prospectus, à l'autorité de supervision danoise *Finanstilsynet*, à l'autorité de supervision néerlandaise *Autoriteit Financiële Markten (AFM)*, à l'autorité de supervision française *Autorité des marchés financiers (AMF)*, à l'autorité de supervision norvégienne *Finanstilsynet - Autorité de surveillance financière*, à l'autorité de supervision espagnole *Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV)* et à l'autorité de supervision suédoise *Finansinspektionen (FI)*.

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les actions doit être fondée sur un examen de l'intégralité du présent prospectus par l'investisseur. Les investisseurs dans les actions peuvent perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le présent prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant pourrait, selon le droit national applicable, avoir à supporter les frais de traduction du présent prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté ce résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu de ce résumé est trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du présent prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du présent prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces actions.

B. – Informations clés sur l'émetteur

B.1 – Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?

Immatriculation et législation applicable – Space Exploration Technologies Corp. a son siège de direction à Starbase, au Texas (États-Unis), et son code LEI est le 549300B9WLO96RQCXP87. La Société est constituée en vertu des lois de l'État du Texas (États-Unis) en tant que société régie par le droit texan.

Activités principales – Nous concevons, fabriquons, lançons et exploitons des produits et services reposant sur des technologies de pointe, en ce compris, de notre point de vue, les fusées et les engins spatiaux les plus avancés au monde. Nous exploitons également un réseau mondial de données et de communications à haut débit et à faible latence, alimenté par environ 9 600 satellites Starlink à haut débit et mobiles en orbite terrestre basse. En outre, nous déployons, en commençant sur Terre avec pour objectif de l'étendre à l'espace, une infrastructure de calcul IA, à un rythme et avec une efficacité en termes de coûts à la pointe de l'industrie.

- **Espace.** Nous proposons des services de lancement à des clients commerciaux, civils et gouvernementaux grâce à nos fusées réutilisables Falcon 9 et Falcon Heavy, destinées à des missions de satellites, de fret et de transport d'équipage. Nous sommes le principal fournisseur de services de lancement du gouvernement américain.
- **Connectivité.** Notre activité de connectivité comprend *Starlink Consumer Broadband*, *Enterprise Solutions*, *Government Solutions* et *Starlink Mobile*.
- **IA.** Nous exploitons une plateforme d'IA hautement intégrée verticalement qui comprend notre infrastructure de calcul IA, notre modèle de pointe axé sur la recherche de la vérité, ainsi que des applications grand public et d'entreprise.

Nos principaux atouts sont les suivants :

- Le leadership mondial dans les services de lancement orbital ;
- Une plateforme de satellites et de connectivité inégalée couvrant la conception, la fabrication, le déploiement et l'exploitation ;
- Un modèle d'IA axé sur la recherche de la vérité, enrichi par des données en temps réel ;
- Une intégration verticale poussée permettant une grande rapidité d'exécution et des coûts optimisés à grande échelle ;
- Une capacité unique à conquérir de nouveaux marchés pesant plusieurs milliards de dollars américains dans les domaines de l'espace, de la connectivité et de l'IA ;
- Des modèles économiques extrêmement difficiles à reproduire ; et
- Notre culture axée sur la mission et nos talents de classe mondiale.

Actionnaires principaux – À la date du présent prospectus, Elon Musk détient 12,2 % des actions ordinaires de catégorie A et 93,3 % des actions ordinaires de catégorie B de la Société. En conséquence, Elon Musk détient 84,3 % des droits de vote de la Société.

Actionnaires contrôlants – À la date du présent prospectus, la Société est contrôlée par Elon Musk. À l'issue de l'offre mondiale et sous réserve de la vente de toutes les actions initiales et d'un prix d'introduction en bourse de 135,00 dollars américains par action (le prix attendu pour l'offre américaine), Elon Musk détiendra environ 83,6 % des droits de vote de nos actions ordinaires (ou 83,5 % si les garants exercent intégralement leur option d'achat des actions supplémentaires) immédiatement après l'offre, grâce à sa détention de 849 494 440 actions de nos actions ordinaires de catégorie A et de 5 219 053 075 actions de nos actions ordinaires de catégorie B, ce qui correspond à environ 91,6 % de nos actions ordinaires de catégorie B. Conformément à nos statuts, les détenteurs de nos actions ordinaires de catégorie B auront le droit d'élire la majorité de notre conseil d'administration (les administrateurs ainsi nommés étant désignés les « **Administrateurs de catégorie B** »), tant que des actions ordinaires de catégorie B resteront en circulation. En tant que détenteur de la majorité de nos actions ordinaires de catégorie B, M. Musk sera en mesure de nommer, de révoquer ou de pourvoir tout poste vacant parmi les Administrateurs de catégorie B. En outre, tant qu'il détiendra effectivement plus de 50 % des droits de vote liés à nos actions ordinaires, Elon Musk contrôlera les droits de vote pour la sélection de notre conseil d'administration. En conséquence, Elon Musk aura le pouvoir de contrôler le résultat des questions nécessitant l'approbation des actionnaires, y compris l'élection de tous nos administrateurs, et de contrôler nos activités et nos opérations.

Principaux dirigeants – Les dirigeants de la Société sont Elon Musk, Gwynne Shotwell et Bret Johnsen.

Commissaires aux comptes – Le commissaire aux comptes de la Société est PricewaterhouseCoopers LLP, 601 South Figueroa Street, Suite 900, Los Angeles, Californie, 90017, États-Unis.

B.2 – Quelles sont les principales informations financières concernant l'émetteur ?

Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en millions de dollars américains (en millions de $). Certaines informations financières ont été arrondies conformément aux normes commerciales établies. Lorsque les informations financières figurant dans les tableaux ci-dessous sont qualifiées d'« auditées », elles sont tirées des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2025 et 2024 et pour chacune des trois années de la période close le 31 décembre 2025 ; lorsque les informations financières sont qualifiées de « non auditées », ces informations ne sont pas tirées des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2025 et 2024 et pour chacune des trois années de la période close le 31 décembre 2025, mais proviennent des états financiers intermédiaires consolidés non audités au 31 mars 2026 et pour le trimestre clos à cette date, ou des registres comptables ou du système de *reporting* interne du Groupe SpaceX, ou sont basées sur des calculs effectués à partir des chiffres provenant des sources susmentionnées.

Principales données financières et opérationnelles

Données sélectionnées issues des comptes de résultat consolidés et autres données financières

	Trimestre clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre		
(audité, sauf indication contraire) (en millions de dollars américains, sauf indication contraire)	**2026***	**2025***	**2025**	**2024**	**2023**
Chiffre d'affaires	4 694$	4 067$	18 674$	14 015$	10 387$
Total des coûts et des dépenses	6 637	4 040	21 263	13 549	13 892
Croissance du chiffre d'affaires annuel*	627$	n/a	4 659$	3 628$	n/a
Résultat d'exploitation (perte)	(1 943)	27	(2 589)	466	(3 505)
Résultat net (perte nette)	(4 276)$	(528)$	(4 937)$	791$	(4 628)$
Résultat net (perte) attribuable aux actionnaires – de base et dilué	(4 947)$	(528)$	(4 937)$	18$	(4 628)$
Résultat net (perte nette) par action ordinaire attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires[(1)]					
De base[(1)]	(1,27)$	(0,18)$	(1,69)$	0,01$	(1,68)$
Dilué[(1)]	(1,27)$	(0,18)$	(1,69)$	0,00$	(1,68)$

* Non audité.
(1) Présenté en dollars américains par action.

Données sélectionnées tirées des bilans consolidés

	31 mars	31 décembre		
(audités, sauf indication contraire) (en millions)	**2026***	**2025**	**2024**	**2023**
Total de l'actif	102 094$	92 079$	57 062$	n/a
Total des capitaux propres	34 533$	2 573$	4 863$	n/a

* Non audité.

Données sélectionnées tirées des états consolidés des flux de trésorerie

	Trimestre clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre		
(audité, sauf indication contraire) (en millions)	**2026***	**2025***	**2025**	**2024**	**2023**
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 047$	727$	6 785$	5 776$	4 520$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(16 724)$	(4 170)$	(19 575)$	(10 796)$	(4 867)$
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	7 125$	354$	26 350$	11 830$	422$

* Non audité.

Autres indicateurs clés de performance

(non audité) (en millions)	Trimestre clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre		
	2026	2025	2025	2024	2023
EBITDA Ajusté[(1)]	1 127$	1 730$	6 584$	5 350$	3 821$
EBITDA Ajusté du Segment Espace[(2)]	(351)$	224$	653$	1 154$	997$
EBITDA Ajusté du Segment Connectivité[(2)]	2 087$	1 618$	7 168$	3 849$	1 602$
EBITDA Ajusté du Segment IA[(2)]	(609)$	(112)$	(1 237)$	347$	1 222$

(1) L'EBITDA Ajusté est défini comme le résultat net (ou la perte nette) hors (i) amortissements et réductions de valeur, (ii) paiements fondés sur des actions, (iii) dépréciations, (iv) charges de restructuration, (v) charges d'intérêts, (vi) produits d'intérêts, (vii) autres produits (charges), nets, et (viii) provision pour impôts sur le résultat.

(2) L'EBITDA Ajusté par Segment est défini comme le résultat (ou la perte) d'exploitation du segment, hors (i) dotations aux amortissements et réductions de valeur, (ii) paiements fondés sur des actions, (iii) charges de restructuration et (iv) dépréciations.

B.3 – Quels sont les principaux risques spécifiques à l'émetteur ?

- Tout échec ou retard dans le développement à grande échelle de Starship ou dans l'atteinte de la cadence de lancement, de la réutilisabilité et des capacités requises par la suite retarderait ou limiterait notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie de croissance, y compris le déploiement de satellites de nouvelle génération, la connectivité mondiale par satellite vers les mobiles et le calcul IA en orbite, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.
- Tout retard ou difficulté dans l'obtention, le maintien ou le renouvellement des autorisations réglementaires et des licences requises pour nos activités spatiales, y compris les licences de lancement et de rentrée atmosphérique délivrées par l'Administration Fédérale de l'Aviation des États-Unis *(U.S. Federal Aviation Administration* (*FAA*)), retarderait ou perturberait considérablement nos opérations, nuirait à nos activités ou limiterait notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie commerciale.
- Tout retard ou difficulté dans l'obtention, le maintien ou le renouvellement des licences de communication et des autorisations d'utilisation du spectre requises pour nos services de connectivité par satellite, y compris les licences de spectre satellite internationales et celles de la Commission Fédérale des Communications (*Federal Communications Commission* (*FCC*)), pourrait retarder ou perturber de manière significative nos opérations, nuire à nos activités ou limiter notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie commerciale.
- Nos produits d'IA et notre plateforme X sont soumis à des lois et réglementations américaines et étrangères complexes et en constante évolution qui sont susceptibles d'être modifiées et de faire l'objet d'interprétations incertaines et nous pourrions être contraints d'apporter des modifications à nos produits et à nos pratiques commerciales, et nous pourrions être exposés à des sanctions financières, à une augmentation des coûts d'exploitation, à une baisse de la croissance des utilisateurs ou de l'engagement des utilisateurs, à une perte de clients ou à d'autres préjudices pour nos produits d'IA et notre plateforme X.
- Nos services Starlink et autres services satellitaires sont soumis à des lois et réglementations américaines et étrangères complexes et en constante évolution, notamment en matière de confidentialité des données, de cybersécurité et de télécommunications.
- Notre stratégie commerciale repose sur la capacité à concevoir, développer et déployer avec succès nos produits et services, ainsi que les plateformes, infrastructures et autres initiatives stratégiques qui y sont associées, à une échelle sans précédent, ce qui présente des risques importants en matière de mise en œuvre, de coûts et de délais.
- Nous avons connu, et continuerons probablement de connaître, des retards et des échecs de lancement susceptibles d'avoir un impact significatif et défavorable sur notre activité, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.
- Nos satellites, lanceurs et autres technologies spatiales fonctionnent, et dans le cas du calcul IA en orbite, fonctionneront, dans l'environnement hostile et imprévisible de l'espace, ce qui les expose à un vaste éventail de risques spatiaux uniques susceptibles d'entraîner des dysfonctionnements ou des défaillances ; or, tout dysfonctionnement ou défaillance de ce type pourrait avoir un impact significatif et défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.
- La multiplication continue des constellations de satellites en orbite terrestre basse, ainsi que le risque de collisions avec des débris spatiaux ou d'autres engins spatiaux, pourraient limiter ou compromettre notre flexibilité en matière de lancement et de déploiement de nos satellites, ce qui pourrait avoir un impact significatif et défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.
- Toute interruption dans l'exploitation des réseaux satellitaires essentiels, des stations au sol, des opérations de lancement, des processus de fabrication, des infrastructures liées aux engins spatiaux ou aux centres de données (*datacenters*) pourrait entraîner des temps d'arrêt importants, des retards opérationnels ou une interruption de service, chacun de ces événements étant susceptible d'avoir un impact significatif et défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.

- La fabrication, les essais et le lancement de fusées, de satellites et d'engins spatiaux, y compris nos efforts visant à réutiliser les fusées et les engins spatiaux, comportent des risques inhérents susceptibles d'entraîner des blessures ou le décès de personnes, des dommages matériels et des dommages environnementaux ou d'avoir d'autres répercussions négatives sur l'environnement en raison d'accidents ou de défaillances d'équipements. Tout événement de ce type pourrait entraîner des pertes substantielles, notamment une atteinte à notre réputation et une responsabilité juridique, ce qui pourrait avoir un impact significatif et défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.
- Bien que nous nous concentrions sur l'intégration verticale de nos activités, nous dépendons de tiers pour la fabrication et la fourniture de certains composants clés nécessaires à la fourniture de nos services de lancement, de connectivité et d'IA, et toute pénurie d'approvisionnement, perturbation ou défaillance de leur part pourrait avoir un impact significatif et défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives futures.

C. – Informations clés sur les valeurs mobilières

C.1 – Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières ?

Nombre et nature des actions – L'ensemble des 555 555 555 actions offertes dans le cadre de l'offre mondiale (y compris les 55 555 555 actions destinées aux investisseurs de détail européens faisant l'objet du présent prospectus) sont des actions ordinaires (*common stock*) de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,001 dollar américain par action. À l'issue de l'offre, le capital autorisé de la Société se composera de 36 132 150 000 actions ordinaires (*common stock*) de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,001 dollar américain par action, dont 7 380 196 910 actions seront émises et en circulation (ou 7 463 530 243 actions si les garants exercent intégralement leur option d'achat d'actions supplémentaires), 6 125 000 000 actions ordinaires (*common stock*) de catégorie B, d'une valeur nominale de 0,001 dollar américain par action, dont 5 695 668 265 actions seront émises et en circulation, 10 000 000 000 actions ordinaires (*common stock*) de catégorie C, d'une valeur nominale de 0,001 dollars américains par action, dont aucune ne sera émise et en circulation, et 2 400 000 000 d'actions « de préference » (*preferred stock*), d'une valeur nominale de 0,001 dollars américains par action, dont aucune ne sera émise et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires de catégorie A et de catégorie B de la Société qui seront en circulation après l'offre mondiale est basé sur 6 824 641 355 actions ordinaires de catégorie A et 5 695 668 265 actions ordinaires de catégorie B en circulation au 31 mars 2026, après prise en compte, conformément aux termes du certificat de constitution de la Société en vigueur en tant que société non cotée avant l'offre mondiale, de la reclassification de toutes les actions ordinaires de catégorie C en circulation en un total de 494 050 675 actions ordinaires de catégorie A et de la conversion des actions « de préférence » (*preferred stock*) en circulation en un total de 3 448 110 450 actions ordinaires de catégorie A et 3 274 452 900 actions ordinaires de catégorie B.

Une fois la cession de toutes les actions initiales dans le cadre de l'offre mondiale effective, les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A détiendront 11,5 % des droits de vote combinés de nos actions ordinaires (*common stock*) en circulation (ou 11,6 % si les garants exercent intégralement leur option d'achat d'actions supplémentaires), et les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B détiendront 88,5 % des droits de vote combinés de nos actions ordinaires (*common stock*) en circulation (ou 88,4 % si les garants exercent intégralement leur option d'achat d'actions supplémentaires).

Libellé pour les actions, code ISIN et devise – Le libellé pour les actions ordinaires de catégorie A au Nasdaq et au Nasdaq Texas est « SPCX », le code ISIN est US84615Q1031 et les actions sont libellées en dollar américain.

Droits attachés aux actions, ordre de priorité et cessibilité – Sous réserve des droits antérieurs des détenteurs de toutes les catégories et classes d'actions du capital de la Société en circulation bénéficiant de droits antérieurs en matière de dividendes, les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A et d'actions ordinaires de catégorie B auront le droit de percevoir les dividendes dont la distribution pourrait être décidée par le conseil d'administration. Tout dividende versé aux détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A et de catégorie B sera versé au prorata, sur une base de priorité égale, *pari passu*.

Chaque action ordinaire de catégorie A donnera droit à son détenteur à une (1) voix par action. Chaque action ordinaire de catégorie B donnera droit à son détenteur à dix (10) voix par action. Les détenteurs d'actions de catégorie A et les détenteurs d'actions de catégorie B voteront ensemble, constituant une seule et même catégorie, sur toutes les questions soumises au vote des actionnaires conformément à nos statuts, à l'exception du droit des détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B d'élire la majorité de notre conseil d'administration et de certains de leurs autres droits de vote qu'ils peuvent exercer en tant que catégorie distincte. Chaque action ordinaire de catégorie B sera convertible à tout moment, au gré de son détenteur, en une action ordinaire de catégorie A. En outre, chaque action ordinaire de catégorie B sera automatiquement convertie en une action ordinaire de catégorie A en cas de transfert de cette action de catégorie B, à titre onéreux ou gratuit, à l'exception de certains transferts autorisés.

En cas de liquidation, de dissolution ou de cessation d'activité de la Société, les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A et les détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont le droit de se partager proportionnellement tous les actifs restants après le paiement des dettes et le traitement préférentiel en cas de liquidation de toutes les actions du capital social de la Société alors en circulation. Les actions ordinaires de catégorie A proposées sont librement transférables.

Politique de dividendes – La Société prévoit actuellement de conserver tous ses bénéfices futurs, le cas échéant, afin de financer la croissance de ses activités. La Société ne prévoit pas de distribuer ni de verser de dividendes en espèces aux détenteurs de ses actions ordinaires dans un avenir prévisible.

C.2 – Où les valeurs mobilières seront-elles négociées ?

La Société a déposé une demande d'admission de ses actions ordinaires de catégorie A à la négociation sur le Nasdaq et sur le Nasdaq Texas sous le libellé « SPCX ». Il n'est pas prévu de demander l'admission à la cotation des actions ordinaires de catégorie A de la Société sur une autre place boursière.

C.3 – Quels sont les principaux risques relatifs aux valeurs mobilières ?

- Des conflits d'intérêts pourraient survenir à l'avenir entre nous, d'une part, et M. Musk et les entités qui lui appartiennent ou qui lui sont affiliées, d'autre part, concernant notamment des transactions commerciales, de potentielles activités concurrentielles ou d'autres opportunités commerciales.
- Certains de nos administrateurs et collaborateurs clés pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts dans la mesure où ils sont également employés ou administrateurs de sociétés affiliées à M. Musk ou à d'autres actionnaires importants. Il est possible que la résolution de ces conflits d'intérêts ne soit pas dans notre intérêt ni dans le vôtre.
- À l'issue de l'offre, M. Musk occupera les fonctions de directeur général (*Chief Executive Officer*), de directeur technique (*Chief Technical Officer*) et de président (*Chairman*) de notre conseil d'administration, et contrôlera la nomination de nos administrateurs ; et notre structure à deux catégories d'actions concentre le contrôle des votes entre les mains de M. Musk et des autres détenteurs de nos actions ordinaires de catégorie B. Cette situation limitera ou empêchera votre capacité à influencer les affaires de la Société et l'élection de nos administrateurs.

D. – Informations clés sur l'offre des valeurs mobilières et leur admission à la négociation

D.1 – À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière ?

Périmètre de l'offre européenne aux investisseurs de détail .....

L'offre européenne aux investisseurs de détail comprend des offres au public des actions destinées aux investisseurs de détail européens en Allemagne, au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Norvège, en Espagne et en Suède.

L'offre européenne aux investisseurs de détail envisagée dans le présent prospectus constitue une tranche de l'offre mondiale.

En vertu des lois américaines relatives aux valeurs mobilières, la Société a la possibilité d'augmenter le volume de l'offre américaine, et donc d'accroître le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'offre américaine, en déposant un avenant à la déclaration d'enregistrement déposée auprès de la SEC avant l'entrée en vigueur de cette déclaration d'enregistrement. En outre, conformément à la règle 462(b) de la loi américaine sur les valeurs mobilières régissant l'offre américaine, la Société peut enregistrer des valeurs mobilières supplémentaires dans le cadre de sa déclaration d'enregistrement déposée auprès de la SEC au moyen d'un avenant postérieur à la prise d'effet (dit *post-effective amendment*) prenant effet automatiquement, pour un montant et à un prix qui, ensemble, ne représentent pas plus de 20 % du prix d'offre total maximum, calculé comme le produit brut que la Société recevra pour l'émission des actions initiales faisant l'objet de l'offre au prix attendu pour l'offre américaine, conjointement avec les actions supplémentaires. Par conséquent, le nombre total d'actions offertes dans le cadre de l'offre mondiale peut augmenter. Toutefois, il n'y aura pas d'augmentation du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'offre européenne aux investisseurs de détail dans le cas où le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'offre mondiale serait augmenté.

Si et dans la mesure où les actions destinées aux investisseurs de détail européens ne sont pas souscrites par des investisseurs de détail éligibles, ou si la Société et les garants européens décident de réduire le nombre d'actions destinées aux investisseurs de détail européens offertes ou de fixer un nombre définitif d'actions destinées aux investisseurs de détail européens offertes inférieur au nombre maximal d'actions offertes dans le cadre du présent prospectus, les actions destinées aux investisseurs de détail européens non souscrites ou n'étant plus offertes dans le cadre du présent prospectus, respectivement, pourront être offertes et vendues dans le cadre de l'offre mondiale, à condition que, dans tout État membre de l'EEE, ces actions soient offertes exclusivement dans des circonstances relevant du champ d'application de l'article 1, paragraphe 4, du Règlement Prospectus.

Prix d'offre maximal ..... 162,00 dollars américains par action ordinaire de catégorie A.

Aux fins de l'offre américaine, un prix attendu a été fixé à 135,00 dollars américains. Aux fins de l'offre européenne aux investisseurs de détail, le prix d'offre maximal a été fixé à 162,00 dollars américains.

Les investisseurs passant des ordres inférieurs à 135,00 dollars américains, soit le prix attendu pour l'offre américaine, ne doivent pas s'attendre à se voir attribuer des actions dans le cadre de l'offre européenne aux investisseurs de détail.

Selon la juridiction et la banque ou l'intermédiaire financier, les investisseurs de détail pourront ou non être en mesure d'indiquer une limite de prix pour leurs ordres, ou de passer des ordres sans limite. Les ordres sans limite de prix indiquée ou les ordres sans limite passés par des investisseurs de détail seront valables jusqu'au prix maximal de l'offre au public.

Le prix définitif de l'offre au public sera un prix unique par action ordinaire de catégorie A applicable à tous les investisseurs dans le cadre de l'offre mondiale, y compris la présente offre européenne aux investisseurs de détail.

Le prix définitif de l'offre au public sera hors taxes sur les transactions boursières ou autres

	taxes, et hors frais (y compris les frais de change), le cas échéant, facturés par les intermédiaires financiers (autres que les garants européens) pour le placement des ordres d'achat. La Société publiera le prix définitif de l'offre au public aux alentours du 11 juin 2026, conformément à l'article 17, paragraphe 2, du Règlement Prospectus, au moyen d'un avis qui sera publié sous forme électronique sur le site web de la Société à l'adresse https://www.spacexipo.com.
Période d'offre	L'offre européenne aux investisseurs de détail permet aux investisseurs de détail éligibles de passer des ordres d'achat pour les actions destinées aux investisseurs de détail européens pendant une période courant à compter du 5 juin 2026, après la publication du prospectus et, au Danemark, en France, aux Pays-Bas, en Norvège et en Espagne, à compter de la notification dans le pays concerné, et qui devrait prendre fin aux alentours du ou le 11 juin 2026 18h00 (heure d'été d'Europe centrale) (12h00 (midi) (heure avancée de l'Est Nord-Américain) (la « **période d'offre** »). S'agissant de l'offre aux investisseurs de détail en Suède, la période d'offre devrait débuter le 6 juin 2026. En ce qui concerne l'offre aux investisseurs de détail en Suisse, la période d'offre devrait débuter après le dépôt du présent prospectus auprès d'un organe de contrôle des prospectus suisse le 5 juin 2026.
Plan d'allocation	L'offre mondiale des actions ordinaires de catégorie A par les garants est sous réserve de la réception et de l'acceptation des ordres, et les garants se réservent le droit de rejeter tout ordre, en tout ou en partie, à leur entière discrétion, si les critères suivants sont remplis.
Programme de placement ciblé	À la demande de la Société, les garants ont réservé jusqu'à 5 % des actions ordinaires de catégorie A offertes dans le cadre de l'offre mondiale à la vente au prix d'introduction en bourse dans le cadre d'un programme de placement ciblé, à certains employés et personnes sélectionnés à la discrétion des dirigeants de la Société, ce qui peut inclure des parties avec lesquelles la Société entretient des relations commerciales ainsi que des proches et membres de la famille des dirigeants de la Société. Si ces personnes les acquièrent, ces actions ne seront pas soumises à une période d'inaliénabilité. Le nombre d'actions ordinaires de catégorie A disponibles à la vente au public sera réduit à hauteur du nombre d'actions réservées vendues à ces personnes. Toutes les actions réservées qui ne seront pas ainsi achetées par ces personnes seront offertes par les garants au public sur la même base que les autres actions ordinaires de catégorie A offertes dans le cadre de l'offre mondiale, à l'exception de l'offre européenne aux investisseurs de détail.
Allocation maximale aux comptes discrétionnaires	S'agissant de l'offre mondiale, les garants ont informé la Société qu'ils n'ont pas l'intention de vendre plus de 5 % du nombre total d'actions ordinaires de catégorie A qu'ils proposent à des comptes discrétionnaires (c'est-à-dire des comptes clients pour lesquels les garants (en leur qualité de courtiers-négociants et en tant que dépositaires de fonds de clients) disposent d'un pouvoir de décision en matière d'investissement leur permettant d'acheter des actions pour le compte de leurs clients (sans avoir à obtenir l'accord exprès de ces derniers)).
Option d'achat d'actions supplémentaires	La Société accordera aux garants, dans le cadre du contrat de garantie, une option, exerçable pendant 30 jours à compter de la date dudit contrat de garantie, leur permettant d'acheter jusqu'à 83 333 333 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires au prix définitif de l'offre, déduction faite des remises et commissions de garantie, afin de couvrir toute surallocation effectuée par le biais de ventes à découvert.
Négociation et règlement-livraison	La négociation sur le Nasdaq et sur le Nasdaq Texas devrait débuter le 12 juin 2026 ou aux alentours de cette date. Le règlement-livraison des actions sur les comptes respectifs des différents garants devrait intervenir le 15 juin 2026 ou aux alentours de cette date. Le règlement-livraison par inscription en compte des actions ordinaires de catégorie A attribuées aux investisseurs participant à l'offre européenne aux investisseurs de détail, contre paiement du prix définitif de l'offre au public, devrait intervenir dès que possible par la suite.
Dilution des nouveaux actionnaires	126,13 dollars américains par action, soit 93,4 %.
Relution pour les actionnaires existants	5,55 dollar américain par action, soit 167,2 %.
Total des frais	Les coûts et dépenses liés à l'offre mondiale, autres que les remises et commissions de garantie, sont estimés à un total de 54 508 000 dollars américains et seront pris en charge par la Société.
Frais à la charge des investisseurs de détail éligibles	Aucune dépense ne sera facturée aux investisseurs de détail européens éligibles par la Société ou par les garants européens (en leur qualité de garants). Les investisseurs peuvent toutefois être amenés à supporter les frais de transaction et de tenue de compte habituels facturés par leurs courtiers ou autres établissements financiers par l'intermédiaire desquels ils passent leurs ordres et/ou détiennent leurs valeurs mobilières, y compris les frais de change, et des commissions habituelles sur les valeurs mobilières peuvent s'appliquer.

D.2 – Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation ?

Offreurs..... Outre la Société, les actions ordinaires de catégorie A proposées dans le cadre de l'offre européenne aux investisseurs de détail sont proposées par les garants européens. Goldman Sachs Bank Europe SE est une société européenne (*Societas Europaea (SE)*) constituée et exerçant ses activités conformément au droit allemand, dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Morgan Stanley Europe SE est une société européenne (*Societas Europaea (SE)*) constituée et exerçant ses activités conformément au droit allemand, dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main, Allemagne. BofA Securities Europe S.A. est une société anonyme de droit français, constituée et exerçant ses activités conformément au droit français, dont le siège social est situé à Paris, France. Citigroup Global Markets Europe AG est une société par actions de droit allemand (*Aktiengesellschaft*) constituée et exerçant ses activités conformément au droit allemand, dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main, Allemagne. J.P. Morgan SE est une société européenne (*Societas Europaea (SE)*) constituée et exerçant ses activités conformément au droit allemand, dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Banco Santander S.A. est une société anonyme espagnole (*sociedad anónima*), constituée et exerçant ses activités conformément au droit espagnol, dont le siège social est situé à Santander, Espagne. Deutsche Bank Aktiengesellschaft est une société par actions de droit allemand (*Aktiengesellschaft*) constituée et exerçant ses activités conformément au droit allemand, dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main, Allemagne. ING Bank N.V. est une société néerlandaise à responsabilité limitée (*naamloze vennootschap*), constituée et exerçant ses activités conformément au droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam, Pays-Bas. Société Générale est une société anonyme de droit français, constituée et exerçant ses activités conformément au droit français, dont le siège social est situé à Paris, France.

Admission à la négociation ..... Il n'y aura pas d'admission à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article 2, point j), du Règlement Prospectus. La Société a déposé une demande d'admission de ses actions ordinaires de catégorie A à la cotation sur le Nasdaq et sur le Nasdaq Texas le 12 juin 2026 ou aux alentours de cette date sous le libellé « SPCX ».

D.3 – Pourquoi ce prospectus est-il établi ?

Motifs de l'offre mondiale..... La Société a l'intention de procéder à l'offre mondiale afin de percevoir le produit net de la cession des actions ordinaires de catégorie A.

Produit net ..... La Société prévoit de percevoir environ 74,4 milliards de dollars américains de produit net de l'offre mondiale en cas de vente de toutes les actions initiales (dont environ 7,4 milliards de dollars américains attribuables à l'offre européenne aux investisseurs de détail si le nombre maximal de 55 555 555 actions sont vendues dans ce cadre) ou environ 85,7 milliards de dollars américains si les garants exercent intégralement leur option d'achat d'actions ordinaires de catégorie A supplémentaires, sur la base d'un prix d'introduction en bourse attendu de 135,00 dollars américains par action (qui correspond au prix attendu pour l'offre américaine), après déduction des remises et commissions de garantie et des frais d'offre estimés à la charge de la Société.

Utilisation du produit net ..... La Société a l'intention d'utiliser le produit net de l'offre mondiale pour financer sa stratégie de croissance, notamment l'expansion de son infrastructure de calcul IA, l'amélioration de son infrastructure de lancement et de ses lanceurs, l'augmentation de la taille et de la capacité de ses constellations de satellites, et d'affecter tout montant restant au fonctionnement général de l'entreprise.

Si nous ne refinançons pas notre facilité de crédit relais à terme non garantie d'un montant en principal agrégé de 20 000 millions de dollars américains au moyen du produit d'émissions de titres de créance (*notes*), d'emprunts bancaires ou d'autres montages financiers, nous pourrions utiliser des liquidités d'un montant équivalent à une partie du produit net de l'offre mondiale, ou ne pas y recourir, afin de refinancer cette facilité de crédit relais à terme.

Contrat de garantie..... Si l'offre mondiale est réalisée, la Société prévoit de conclure un contrat de garantie avec les chefs de file teneurs de livre associés et les représentants des garants dans le cadre de l'offre mondiale, agissant au nom des garants, le 11 juin 2026 ou aux alentours de cette date, après la fin de la période d'offre. À la date du présent prospectus, les garants n'ont pas accepté d'acquérir les actions ordinaires de catégorie A offertes dans le cadre de l'offre mondiale et de l'offre européenne aux investisseurs de détail sur la base d'un engagement ferme et ne sont soumis à aucune obligation de conclure le contrat de garantie. Toutefois, si l'offre mondiale est réalisée avec succès et qu'un prix définitif de l'offre au public est fixé, la Société s'attend à ce que les garants acquièrent les actions ordinaires de catégorie A effectivement placées dans le cadre de l'offre mondiale sur la base d'un engagement ferme. Conformément aux termes et sous réserve des conditions du contrat de garantie, les garants devraient s'engager, chacun pour sa part, à

	acheter, et la Société devrait accepter de leur céder, chacun pour sa part, toutes les actions ordinaires de catégorie A effectivement placées dans le cadre de l'offre mondiale.
Conflits d'intérêts importants...	Il n'existe aucun conflit d'intérêts important concernant l'offre mondiale, y compris concernant l'offre européenne aux investisseurs de détail.